

d^e de ce qu'il devoit à l'agent sur son Batt. & que l'agent a porté sur mon conte.

King faiseur des roues—Darial St.

La Commission du G. en chef du G. Carleton dattée du 24 Janv. 86.

Le 18e Avril 1786.

Je passay chés L^a Sydney pr le faire ressouvenir du Major Mathews, il me dit qu'il verroit le chev^r Carleton demain & qu'il verroit ce qu'on pourroit faire pr lui.

Je lui dit ensuite qu'ayant vu par la Gazette que les affaires du chev^r Carleton estoient arrangées j'esperois qu'il auroit pensé à moy, il me dit que mon affaire estoit faite, & son fils me dit que l'ordre estoit signé pour me continuer les appointements de L^a G^l. Je lui fis voir ensuite la lettre de Lord Barrington du par où il m'apprend que çavoit toujours été l'intention de SaM. que les appointem^{ts} qu'elle m'accorderoit alors comme Inspecteur Gen^l me fussent assuré de la façon la plus solide, & je lui dis que je serois charmé d'avoir une Lettre de sa part qui m'assurât la même chose. Il me dit que ça n'estoit pas nécessaire mais qu'il souhaittoit fort qu'on nous accordât à Prevost & à moy la Naturalisation complete afin que nous passions servir partout. Je lui dis que Prevost estoit fort mal & ne seroit jamais en état de servir, que par raport à moy je me flattois bien que s'il y avoit une guerre on se rappelleroit mes services passés, & que si ma santé vouloit le permettre j'esperois qu'on voudroit bien m'employer. Il me dit que la grande Naturalisation estoit une chose qui devoit nous estre agreable, & que par la on pourroit me donner un gouvernem^t afin d'epargner ma paye. Je lui dis que si on me donnoit un gouvernem^t il faudroit que les appointem^{ts} fussent aussi bons que ma paye, & même mieux. Qu'on devoit dans le cas ou je suis allé en augmentant plustot que de diminuer de revenu.

J'allay de là chés Pollock qui me paroit fort serieux, & en lui montrant la lettre de Lord Barrington il me dit qu'il s'en souvenoit très bien, de même que celle de Lord Geo. Germaine. Je rencontray le chef de justice Smith en descendant l'escalier. Il me dit que les commissions du G^l Carleton n'estoient pas encore signées & qu'il ne partiroit pas avant un mois. Je fus chés le G^l Carleton qui est allé hors de ville pour trois jours, fait plusieurs visites. Diné chés Lord Sydney avec L^a Stopford & Mr Broadrick-Dormy, père & fils.

Le Mercredy 19e

Robertson vint chés moy pour me faire voir une lettre qu'il avoit reçu d'Ogilvy concernant les pretentions de L^a Amherst à l'égard du bien des Jesuites en Canada. Il demandait des éclaircissements sur l'établissements de cette société &c. lui marquant que je pouvois les donner. Je lui dis que le Père Rokau estoit la personne la plus propre pr l'éclaircir sur tout ce qu'il souhaiteroit de savoir & il m'pria beaucoup de lui faire faire connoissance avec lui. Sur ce que je dis à Robertson que je ne croyois pas que le tems fussent propre pour demander à être mis en possession de ces biens. Il me dit qu'il en avoit parlé au juge Smith, qui croyoit que L^a Amherst avoit des droits incontestables & qu'il devoit les avoir. Il me parut croire que je ne m'y intéressois pas assés. Nous eumes une longue conversation sur ce sujet, ou je pus comprendre qu'il fait le bon vallet avec L^a Amherst, & que celui cy (qui ne rendit jamais service à personne) voulait se servir de nous, sans paroître lui même. Lord Amherst passant devant ma maison nous le suivimes et revinrent chés moy, ou nous agittames la chose. J'avois cru jusques alors que la Patente du roy (pour mettre Lord Amherst en possession de tout les biens des jesuites) avoit été faite & signée, & ne demandoit que le grand sceau, que le chancelier avoit refusé d'y apposer. Mais je compris qu'il n'y avoit en qu'un ordre du Roy dans son conseil pour ordonner au solliciteur & advocat général &c. de former cette Patente ce qu'ils avoient refusé de faire jusqu'à ce qu'ils eussent plus d'éclaircissements &c. enfin L^a Amherst en se retirant nous dit qu'il nous laissoit le soin de ménager ses interets que pr Luy il ne s'en monstroit point Cet affaire est très desagreable pour moy, & peut me faire du tort vis à vis du Ministère & de Carleton.